

VIVRE VILLARD

N°99 – PRINTEMPS 2021

WWW.VILLEFONTAINE.FR

P.15 COEUR DE VILLE

**LANCÉMENT DES TRAVAUX
EN CENTRE VILLE**

P.18 CÔTÉ ASSO

L'ÉTANG DES CIGALES

VERSION INTERACTIVE

> CLIQUEZ POUR ACCÉDER AUX LIENS !



GROS PLAN

**DES INVESTISSEMENTS
SOUTENUS AU BUDGET 2021**

Villefontaine
Connectée par nature



DROITS DES FEMMES

En mars, à l'occasion de la journée des droits des femmes, la ville a proposé un programme avec des ateliers parents/enfants et l'exposition du photographe Villard Gino Spirli.

SOMMAIRE

- 2. Vous y étiez ?
- 6. Ça se passe ici
- 9. Décryptage
- 10. Grand format
- 14. D'hier et d'aujourd'hui
- 15. Cœur de ville
- 16. Vous faîtes Villefontaine
- 18. Côté asso
- 20. Bien vu !
- 24. Points de vue

VIVRE VILLARD - N°99

Magazine municipal d'information de la commune de Villefontaine

Directeur de la publication :

Patrick Nicole-Williams

Responsable de la rédaction : Jessica Rabatel

Rédaction : service communication, agence Giesbert et Mandin

Crédits photos : Nicolas Ginet, Kenza Abidat, Laurianne Cart, Benoît Gillardeau, Stéphane Piolat, Olivia Beauchamp, PIMMS, Freepik, remerciement à la famille Vaudaine et à Madame Deladoeuille pour leur participation.

Création graphique et mise en page :

service communication

Impression : Imprimerie Cusin

Diffusion : Mediapost

Tirage : 8 500 exemplaires

DEPOT LEGAL N° ISSN : 09 94 - 8856

Service communication : 04 74 96 70 00

communication@mairie-villefontaine.fr

Mairie de Villefontaine

Place Pierre Mendès France
38090 VILLEFONTAINE

04 74 96 00 00 04 74 96 70 40

mairie@mairie-villefontaine.fr

www.villefontaine.fr

VilledeVillefontaine



M. le maire, que pouvez-vous nous dire des travaux qui ont lieu au centre-ville ?

Ces travaux vont permettre de doter enfin Villefontaine d'un véritable centre-ville, dimensionné à l'échelle d'une commune de 19 000 habitants !

Un centre-ville dynamique, fédérateur, agréable à vivre, et doté d'une offre commerciale adaptée.

Il aura fallu du temps pour délocaliser l'ancien Casino et transformer cet énorme bâtiment. C'est chose faite : le Patio, espace de coworking et tiers-lieu, accueillera dès cette année des télétravailleurs et auto-entrepreneurs dans un espace dédié.

La transformation du centre-ville s'accélère avec les deux chantiers en cours : la première partie de la place du centre-ville, la rénovation du parking du centre Simone Signoret et la voie de liaison entre ces deux espaces.

Le grand projet Coeur de ville a débuté en 2009 : pourquoi est-ce si long ?

Ces projets prennent du temps, entre les démarches administratives, les recherches de financements et enfin le temps des travaux. Je tiens à remercier les Villards pour leur compréhension.

Bientôt, il sera possible de se retrouver en centre-ville pour flâner, s'attabler à une terrasse et se distraire grâce aux festivités et animations retrouvées ... quand la crise sanitaire nous le permettra.

Qu'en est-il de la place des commerces dans ce nouveau centre-ville ?

Ces travaux de rénovation urbaine vont permettre de dessiner un nouveau centre, mais nous n'oublions pas pour autant que la place du commerce local est essentielle. Une dynamique est lancée, des porteurs de projet nous contactent, avec de nouveaux commerces : le Studio Beauté et une fleuriste dans le cadre des boutiques à l'essai, une crêperie, et très prochainement un restaurant asiatique.

Pour activer la redynamisation, nous vous avons consulté au moyen d'une

enquête dont les résultats permettront de travailler sur une offre commerciale de centre-ville cohérente, attractive et adaptée à vos besoins.

Et j'invite les Villards à encourager cette offre en venant acheter chez nos commerçants.

Le budget de la commune vient d'être voté, quelles sont les orientations de la ville ?

Tout d'abord, nous sommes heureux de pouvoir affirmer que les finances de la ville sont saines, grâce à la bonne gestion financière dont nous avons su faire preuve.

Pour ce budget 2021, nous avons souhaité mettre l'accent sur les investissements, qui seront soutenus cette année avec des opérations phares telles que la rénovation énergétique du groupe scolaire Galilée, la place du centre-ville, la mise en place du budget participatif...

Nous restons tout de même vigilants : si nous voulons conserver une bonne capacité d'investissement, il nous faudra accroître nos ressources dans les années à venir.

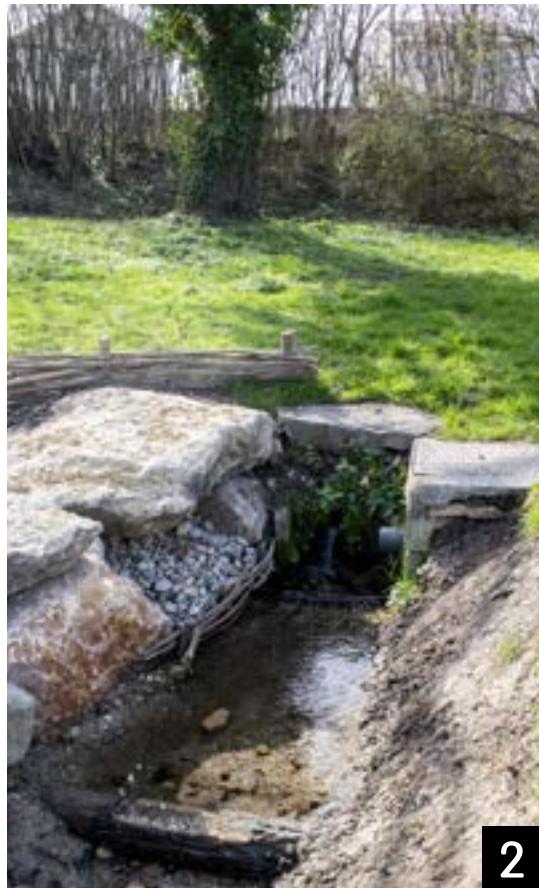
Plus d'un an a passé depuis le premier confinement, quand allons-nous sortir de cette crise ?

La vitalité de Villefontaine traverse une phase de vie au ralenti : une période qui marquera probablement longtemps nos mémoires, mais qui aura mis en évidence l'importance des rapports humains, des liens familiaux, de la solidarité.

Je nous invite à nous armer d'encore un peu de patience, avant de retrouver toutes ces petites choses qui font de notre quotidien ensemble le plaisir de la vie, le plaisir de se retrouver, de s'embrasser, de festoyer, de voyager, de partager...

Votre maire, Patrick Nicole-Williams

Vous y étiez ?





4

1 L'ABATT'MOBILE !

En janvier, dans le cadre d'un projet de sensibilisation et d'ouverture à l'expérience numérique, le camion 2.0 « L'abatt'Mobile » de la scène de musiques actuelles Les Abattoirs de la CAPI s'est rendu dans les écoles Le Ruisseau et Galilée à Villefontaine. Les créations vidéos et musicales des enfants ont été projetées et jouées sur le camion, à l'aide de différents dispositifs tactiles devant les parents et le personnel enseignant.

2 RUISSAU RENATURÉ

La ville et la CAPI ont souhaité renaturer un ruisseau enfoui sous la végétation au parc du Vellein. L'objectif est de préserver la biodiversité, en redonnant une dynamique à l'écoulement, en renaturant les berges et en ajoutant un hibernaculum. L'hibernaculum permet de créer un espace d'accueil pour l'hibernation de certains amphibiens et reptiles.

3 SOLIDARITÉ

En ce début d'année, le Phare a réalisé la traditionnelle distribution des ballotins de chocolat aux aînés. Certains Villards ont choisi de ne pas les retirer pour en faire bénéficier des associations de la ville. Cette année, ce sont les Sauveteurs Secouristes des Portes de l'Isère (FFSS38), qui ont assuré la distribution auprès des aînés, et l'Association d'aide aux Familles en Situation Incertaine (AFSI) qui ont été choisis.

4 TRI DES DÉCHETS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a terminé la mise en place du tri sélectif dans toutes les écoles fin janvier, en les équipant de poubelles jaunes. Lors de cette distribution, les enfants du CME ont expliqué à leurs camarades l'intérêt environnemental et sanitaire du tri des déchets au quotidien.

5 PLANTATION D'ARBRES

Vous l'avez sans doute remarqué, de jeunes arbres ont été plantés dans les espaces verts villards en remplacement de ceux malades, devenus dangereux. C'est l'engagement de la commune avec la règle : 1 arbre coupé = 1 arbre (ou 2 arbustes) replanté(s) sur la commune.



5

6 VITRINE LUMINEUSE

En début d'année, la compagnie « La Boîte à Trucs » a illuminé sa vitrine de la Galerie culturelle des Roches avec des boîtes lumineuses réalisées par les artistes Yarô Hyottoko et Chromatovore Anamorphique, de la compagnie Mes Plates Bandes.

7 FRESQUE JEUNES

Une nouveauté dans la salle des jeunes de la maison de quartier de Servenoble : découvrez la fresque du Secteur Jeunes qui a été réalisée dans le cadre d'un atelier par le collectif Lyon Bombing et quatre jeunes villards âgés de 12 à 14 ans.

8 MINI-BOULANGERS

Les enfants du centre de loisirs Colin Maillard sont allés à la découverte du métier de boulanger au Fournil des Roches. Du pétrissage à la cuisson, ils ont pu découvrir ce beau métier avec des artisans locaux passionnés. Merci au Fournil des Roches pour leur accueil chaleureux et bravo aux enfants pour leurs brioches !

9 COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage poursuit ses ateliers d'allemand à l'école Le Ruisseau : masques d'animaux, lecture d'albums, théâtre...

2 manifestations sont prévues : la rencontre internationale de jeunes du 23 au 28 juillet et le 40^e anniversaire du jumelage avec la ville de Kahl am Main.

La ville souhaite rendre ici un hommage à Anne-Marie Kahn, membre active du comité de jumelage, décédée en janvier dernier.

10 AIDE AUX COMMERCES

Le 18 décembre, Mme Gadou, Sous-préfète, a coprésidé le comité de pilotage du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) aux côtés de M. le maire. Villefontaine bénéficie du soutien de l'État à hauteur de 89 000 € pour un programme de 15 actions de dynamisation du commerce en partenariat avec les chambres de commerce et de métiers et l'association des commerçants. Parmi les mesures : accompagnement à la transition numérique, subventions aux projets de rénovation et modernisation des commerces et un plan de merchandising du centre-ville, pour identifier le potentiel de chaque commerce et favoriser l'accueil de nouvelles boutiques.



6



7



8



9



10

115 t de CO²

économisés par an

Depuis 2016, la commune a amélioré la performance énergétique de ses bâtiments dans le cadre de sa politique de développement durable.

La création d'un poste dédié à la gestion et la maintenance du chauffage des bâtiments et aux économies d'énergie et l'appui d'un conseiller en énergie de la CAPI ont permis de consolider les actions dans ce domaine et de suivre précisément les consommations d'énergie.

Le pilotage du chauffage a été automatisé dans de nombreux bâtiments et les travaux de rénovation énergétique ont généré d'importantes économies (isolation, éclairage LED, pose de radiateurs performants...)

Grâce à ces actions, la consommation annuelle de la commune est passée de 6,4 GWh à 5,3 GWh en 3 ans soit une baisse de 17%.

Cela représente l'équivalent de 115 tonnes de CO² économisées chaque année, soit l'équivalent d'environ 800 000 km parcourus en voiture !

ACCOMPAGNEMENT

UNE NOUVELLE LABELLISATION



Le Points d'Information Médiation Multi-services (PIMMS) de Villefontaine est désormais labellisé « France Service » grâce à la qualité de leur service public moderne et à leur accompagnement auprès des habitants.

SOLIDARITÉ OPÉRATION « BON RESTAURANT »

Le traditionnel banquet des aînés ne pouvant avoir lieu pour cause sanitaire, le maire, Patrick Nicole-Williams, et les membres du conseil d'administration du CCAS ont fait le choix d'offrir un bon d'achat à utiliser chez les restaurateurs villards participants.

Un bon de 20 € par personne a donc été offert aux Villards de 65 ans et plus sur inscription au Phare.

Une opération qui permet à nos aînés de profiter d'un bon moment dans le restaurant de leur choix et de soutenir les restaurateurs locaux dès leur réouverture.



TRAVAUX RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE GALILÉE

Le groupe scolaire Galilée (GS1) est le plus ancien de la ville. Construit en 1974, il compte aujourd'hui 5 classes de maternelles et 13 d'élémentaires, ce qui représente 330 élèves.

Les travaux de rénovation énergétique ont débuté à la mi-mars et se dérouleront par phases

en site occupé. Le budget total estimé de l'opération se porte à 3 millions d'euros, financés par la commune avec le soutien de l'État et du Conseil départemental de l'Isère.

Pendant la durée des travaux, estimée à environ 15 mois, les voies piétonnes sont modifiées : une signalétique spécifique est installée afin de matérialiser l'accès au groupe scolaire et une autre organise l'arrivée des enfants par niveau (maternelle ou élémentaire).

CITOYENNETÉ

PROCHAINES ÉLECTIONS

Compte tenu de la crise sanitaire, les prochaines élections régionales et départementales ont été reportées de mars à juin 2021. Elles se tiendront les dimanches 13 et 20 juin 2021.

Les conseillers départementaux de l'Isère et les conseillers régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont élus pour une durée de 6 ans. Les mandats des conseillers actuellement en fonction sont prolongés jusqu'à juin 2021.

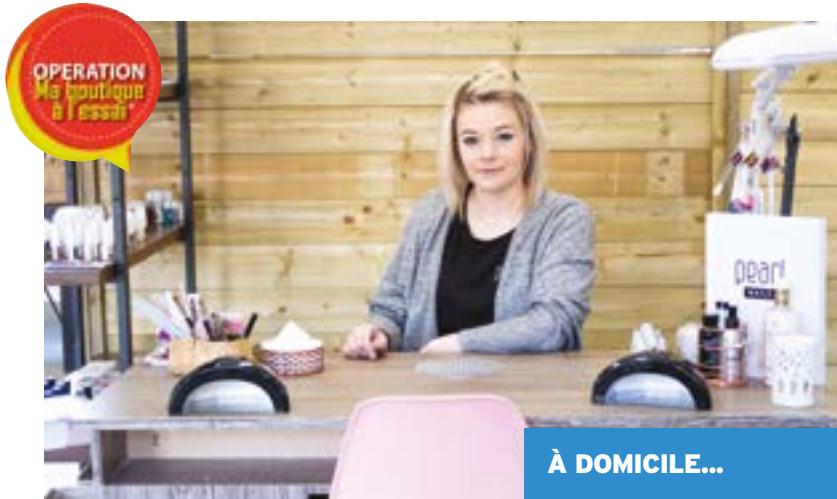
Depuis 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront être déposées jusqu'au 6^e vendredi qui précède un scrutin (soit 37 jours avant).

Information sur les inscriptions :
www.villefontaine.fr/habitant/demande-inscription-listes-electorales



ÉCONOMIE

LES NOUVEAUX COMMERCES VILLARDS



Bienvenue aux nouveaux commerçants !

STUDIO BEAUTÉ

Dans le cadre de l'opération « ma boutique à l'essai » portée par la ville, Le Studio Beauté, onglerie et extension de cils, a ouvert ses portes en février. Mme Élodie Gadiolet vous accueille au 10 Carré Léon Blum.

07 80 98 12 29
contact@lestudiobeaut38.com
www.lestudiobeaut38.com

Du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 16h.

LA FÉERIE DES CHIENS

Votre boutique de toilettage canin, déménage dans le local voisin. Mme Tatiana Guiraudon assure le développement de son entreprise en devenant propriétaire d'un local vendu par la commune. Elle vous donne rendez-vous rue Louis Ganel dans son nouveau local.

04 74 96 30 81

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

LUXURY CITY

Ce magasin de meubles vous accueille dans son showroom situé 301 rue Denis Papin.

04 26 84 19 70

contact@luxurycity.fr

Facebook : [luxurycityshoppingcenter](https://www.facebook.com/luxurycityshoppingcenter)



SOLIDARITÉ LES JARDINS FAMILIAUX

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville a signé une convention avec l'association « Les jardins familiaux de Villefontaine » permettant un retour à la nature avec les nombreuses parcelles à cultiver.

LE PRINCIPE



Des parcelles sont proposées à la location pour les habitants de la commune. À Villefontaine, les terrains sont mis à disposition par la commune. Il y a aujourd'hui 111 parcelles reparties sur 10 terrains de 200 m² chacun.

En contre partie, les locataires versent une cotisation à l'association qui gère les jardins familiaux afin de pouvoir cultiver une parcelle en tant que jardin potager.



C'est une association villarde qui s'occupe des jardins. Elle en assure la gestion, des inscriptions au bon respect des règles de fonctionnement. En 2021, la nouvelle convention a été signée avec la commune et fixe notamment les modalités d'attribution.

Une fois inscrites, les familles peuvent cultiver librement leur parcelle et ainsi récolter des fruits et légumes, tout en respectant des modes de cultures respectueuses de l'environnement.



CONTACT

Association
« Les jardins familiaux de Villefontaine »

M. Pierre PORTE,
Président de l'association

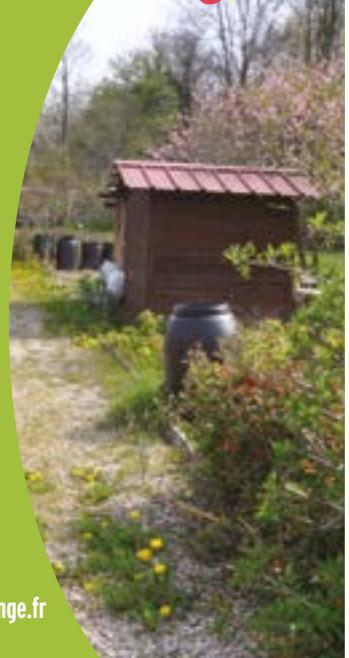
06 89 47 77 16

pp38090@hotmail.fr

M. Dominique SEFSAF

06 50 09 31 76

sefsaf.dominique@orange.fr



www.villefontaine.fr/patrimoine-naturel-environnement/jardins-familiaux-associatifs



ENVIRONNEMENT

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



De janvier à début avril, les nids des chenilles processionnaires doivent être détruits pour éviter la propagation de ces insectes qui libèrent des toxines dangereuses.

Infos sur : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/chenilles-processionnaires



URBANISME

PLU : point sur la procédure

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, est un document réglementaire qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire communal.

Le processus de révision du PLU a commencé dès 2017 et rentre aujourd'hui dans la dernière phase d'élaboration du règlement. Les élus vont notamment définir les modalités d'implantation, les types de construction et les prochains secteurs constructibles à l'horizon 2030. Avant cet été, une réunion publique aura lieu afin de présenter cette dernière étape. Le projet du nouveau PLU arrêté sera ensuite soumis aux avis des habitants, lors d'une enquête publique.

Après cela, le Conseil municipal devra approuver le PLU pour qu'il puisse entrer en application.

Consultez les documents sur : www.villefontaine.fr/habitat-et-urbanisme/plu



TRAVAUX

RENOUVEAU AUX CIMETIÈRES

En cette nouvelle année, les deux cimetières villards ont vu leurs espaces s'agrandir.

Au cimetière de la Rizolière, la ville a créé une extension du columbarium. Pour cela, le cimetière a accueilli de nouveaux modules de 12 cases en granit rose, dans la continuité de ceux existants. Les bancs localisés dans le périmètre du columbarium ont été installés dans l'abri à condoléances.

Quant au cimetière du Village, l'ancien caveau commun a été évacué et remplacé par un ossuaire en granit.

La commune veille au bon état de ces lieux de recueillement.

Règlement et horaires :

www.villefontaine.fr/concession-cimetiere



SÉCURITÉ

Signature du contrat sécurité

Le 22 janvier dernier, Villefontaine a reçu la visite au sein des locaux de la Police municipale du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au cours de laquelle a été signé un contrat sécurité avec le maire, Patrick Nicole-Williams.

Un fonds de 800 000 euros a été débloqué par la Région, réparti entre les communes de Villefontaine, L'Isle d'Abeau et La Tour-du-Pin, pour participer au déploiement des équipements en matière de sécurité.

La ville consacrera le montant octroyé pour aménager et moderniser le Centre de Surveillance Urbaine (CSU) et pour répondre aux besoins en effectifs et matériels de la Police municipale.

Cette subvention participe à la démarche engagée par la ville pour agir au quotidien pour la sécurité et la tranquillité publique en privilégiant un lien de proximité entre les citoyens et la Police municipale et garantir ainsi un cadre de vie apaisé.



LABEL

3 @@ pour Villefontaine

Déjà reconnue avec 2 @@, Villefontaine a reçu un @ supplémentaire au titre du 22^e Label National des Villes Internet. Cette distinction souligne l'engagement

de la commune dans un Internet citoyen et un déploiement du numérique. Elle fait aussi écho à la signature de la ville : Villefontaine, connectée par nature.

Villefontaine est désormais une Ville Internet @@ 2021 !



OUVERTURE PROCHAINE DE L'ESPACE DE COWORKING

Un nouvel espace de travail partagé sera à la disposition des Villards très bientôt. Il s'agira d'un lieu de coworking convivial et chaleureux, à destination de tous ceux qui souhaitent travailler hors de chez eux.



400 M² DE COWORKING



À DESTINATION DES



Réalisé par
des artisans locaux



Un projet porté
par la commune
de Villefontaine

Un nouveau lieu de travail partagé,
pour dynamiser l'attractivité du territoire

Un lieu géré
par Osez Groupe



RETOUR SUR LE COVID...

2020 aura été marquée par la crise sanitaire.

Comme de nombreuses communes en France, Villefontaine a dû faire face et être réactive pour vous apporter une aide logistique dans un contexte, lors du premier confinement, particulièrement complexe et tendu.

Nous nous devions d'évoquer dans ce numéro l'impact de cette crise sur nos finances.

Certaines dépenses, directes, sont facilement quantifiables, d'autres résultent plus d'une perte de recettes liée au confinement.

Enfin, une partie de ces dépenses impactent le budget de fonctionnement de la commune, alors que certaines peuvent être imputées au budget d'investissement.

Nous vous livrons ci-dessous un tableau récapitulatif de ces dépenses et pertes de recettes (estimées) ainsi que l'imputation au budget concerné.

Le total représente l'impact financier global sur les finances de la commune sur le budget 2020.

DÉPENSES : 293 228,91 €

Matériel (masques, gel hydroalcoolique...), équipements de protection, locations, prestataires extérieurs, conventions avec des associations, nettoyage, frais de personnel...

PERTE DE RECETTES ESTIMÉE :

153 520,00 €

Cantine et centres de loisirs, photomaton, locations de salles, participations maisons de quartier, droits de place des marchés et terrasses, mise à disposition de personnel de la police municipale, loyers.

RECETTES : 23 800,00 €

Subvention de l'État pour l'achat des masques

COÛT DU COVID 19 POUR LA COMMUNE

422 948,91 € EN 2020





BUDGET 2021 : DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS



Le budget de la commune a été voté par le Conseil municipal le 13 mars 2021. Retour sur ce point central de la gestion de la ville, avec un état général des finances de la commune, et une présentation du budget d'investissement prévu pour l'année à venir.

UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

La gestion des finances de la commune est saine, c'est ce que nous pouvons retenir des comptes administratifs et des différents indicateurs financiers.

Malgré toutes les contraintes supportées en raison du contexte de pandémie mondiale, **le budget 2020 de la commune a été parfaitement maîtrisé** comme en atteste le compte administratif. Les investissements ont été réalisés à 87,9 %, les recettes à 103,79 % et le budget de fonctionnement exécuté à 75,69 %.

La ligne de conduite de la ville reste la même pour 2021, avec un contrôle strict des dépenses de fonctionnement, une veille portée sur la rentrée des recettes et pour la troisième année consécutive, un investissement conséquent à hauteur de 7,7 M€.

INVESTIR POUR VILLEFONTAINE

La transformation visible de Villefontaine est le témoin de la capacité de la commune et de la volonté de nos élus d'investir dans des projets structurants.

Vous verrez dans ces pages les investissements à venir dont la création de la nouvelle place du centre-ville et la rénovation des groupes scolaires qui commence par l'école Galilée (GS1).

Sur l'enveloppe consacrée à l'entretien des bâtiments, la plus importante sera dédiée à nos écoles : l'éducation est l'une des priorités du mandat pour nos élus.

ANTICIPER LES CHANGEMENTS

Nous devons cependant être de plus en plus vigilants sur l'avenir de nos ressources, tant le contexte national nous pousse quotidiennement à relever de nouveaux défis.

Réforme de la taxe d'habitation, suppression du FPIC (fonds de péréquation intercommunal), intervention de l'État sur la taxe finale sur la consommation d'électricité avec taux imposés indiquent que les ressources propres aux communes seront de plus en plus rares.

Malgré notre bonne gestion, les coûts des charges augmentent : assurances, carburants, fluides (eau, gaz, électricité).

Ainsi, les efforts de la municipalité ne sont pas forcément visibles car les charges extérieures augmentent et les recettes liées aux taxes diminuent : des points sur lesquels la commune ne peut pas agir.

ACCROÎTRE NOS RESSOURCES

Notre budget est constitué à plus de 50% par les dotations et subventions de l'État, Région, Département et la Communauté d'agglomération (CAPI).

Il nous faudra accroître nos ressources propres dynamiques, car les subventions sont toujours incertaines dans leur montant et leur attribution.

Afin de maintenir la capacité d'investissements dont la commune a besoin, il faut maintenir une marge d'autofinancement au minimum de 2 millions d'euros et avoir, de manière raisonnable, recours à l'emprunt. Nous le pouvons sans risque, notre taux d'endettement étant proche de zéro.

C'est en ce sens que l'équipe municipale gère les finances, avec confiance et sérieux, dans l'objectif de poursuivre le développement de la ville tout en veillant à la juste utilisation de l'argent public.

Retrouvez le compte administratif 2020 et le budget 2021 sur le site de la ville, page **Chiffres clés et finances de la ville** dans la rubrique **Vie municipale et citoyenne**.



LE BUDGET 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

26 310 127 €

de RECETTES

26 310 127 €

de DÉPENSES

385 000 €
DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
dont 155 000 € au bénéfice du CCAS

FOCUS SUR LE BUDGET POUR LA SÉCURITÉ DES VILLARDS

937 667 €

DE FONCTIONNEMENT ANNUEL



16 AGENTS

mobilisés
au quotidien



4 AGENTS

de surveillance
des écoles



DES ÉQUIPEMENTS

innovants



DES ACTIONS

de proximité

INVESTISSEMENTS POUR 2021



50 000 €

pour une étude sur
la future implan-
tation du nouveau
poste de police



120 000 €

pour poursuivre
le déploiement
du système de
vidéo-protection



22 335 €

pour équiper
les agents en
matériel

LA DETTE PAR HABITANT

Au 1^{er} janvier 2021 à Villefontaine :

70,32€ par habitant.

Moyenne des villes de même strate :

886 € par habitant.

QU'EST-CE QUE LE TAUX DE RÉFÉRENCE ?

La loi de finances de l'État pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Depuis 2020, 80% des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20% restant, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022. En 2023 plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation était jusqu'à présent reversée en partie à la commune. Pour compenser cette diminution des recettes, les communes se voient transférer en 2021 le montant de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce taux départemental (15,90 % à Villefontaine) vient s'additionner au taux communal, le cumul de ces 2 taux est désormais nommé « taux de référence ».

Le conseil municipal fixe chaque année le taux communal des différentes taxes. Etant donné la nécessité pour la commune de dynamiser ses recettes, afin de conserver une capacité d'autofinancement suffisante et ainsi permettre les investissements nécessaires sur la commune, il a été décidé d'augmenter le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,5% et le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (terrains) de 0,1%.

Le taux de référence que vous verrez apparaître sur vos fiches d'imposition pour la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 sera donc de 51,89 % : le cumul des 15,90% de la part départementale, et des 35,99% de la part communale. Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, le taux communal sera de 106,22 %.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

18 656 137 €

de RECETTES

18 656 137 €

de DÉPENSES

7 721 334 € POUR LES INVESTISSEMENTS SUR LA COMMUNE

LES OPERATIONS



Réhabilitation école Galilée

1 663 422 €



Place du centre-ville

1 000 000 €



Façade de l'Hôtel de ville

540 000 €

(visuel en cours d'étude)



Nouvelle signalétique

270 000 €



Le Patio,
tiers lieu et coworking

45 000 €



Budget participatif

100 000 €



Travaux Agenda
d'Accessibilité Programmée

326 880 €

se poursuit

ET AUSSI...

Vidéo-protection
Pôle des solidarités
Digitale académie
Guichet unique
Galerie culturelle des Roches

L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- Groupes scolaires **750 000 €**
- Équipements sportifs **150 000 €**
- Voies et espaces extérieurs **300 000 €**
- Mur d'escalade gymnase B. Jeu **50 000 €**
- Espace Prévert **72 900 €**
- Archives communales **80 000 €**
- Autre patrimoine **400 000 €**

AUTRES INVESTISSEMENTS

- Acquisitions immobilières **450 000 €**
- Matériel et mobilier **350 000 €**
- Logiciels et matériels informatiques **340 000 €**
- Fibre optique **151 032 €**
- Véhicules **100 000 €**

LES ÉTUDES D'INVESTISSEMENT À LANCER

- Réhabilitation énergétique de l'Hôtel de ville **100 000 €**
- Réhabilitation du stade Carpentier **80 000 €**
- Poste de police municipale **50 000 €**
- Transfert de la maison pour tous des Roches **50 000 €**



VILLA, LES ORIGINES GALLO-ROMAINES DE VILLEFONTAINE

Par l'association Pierres & Terres

Villefontaine est située entre deux voies romaines, Vienne-Aoste (qui passe par Septème, la 7^e borne, Diémoz, la 10^e borne ...) et Lyon-Aoste (la voie d'Italie, aujourd'hui la D1006). Cet emplacement et son nom originel Villa, nous laissent facilement penser que Villefontaine a un passé bien antérieur à la Ville nouvelle.

LA VILLE NOUVELLE ET LA SAUVEGARDE DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

L'APPAS (association pour la protection et l'animation des sites) a beaucoup œuvré entre les années 1970 et 1990. C'est elle et un de ses illustres adhérents, très mobilisé par l'étude du secteur de Villefontaine, Hugues Chatain, qui ont étudié plusieurs sites archéologiques découverts sur le territoire de la commune. Avec la construction des nouveaux quartiers, des vestiges archéologiques ont été mis à jour. Ils ont été conservés par l'association et depuis sa dissolution, sont entreposés dans les réserves du musée de Bourgoin-Jallieu.

DES VESTIGES GALLO-ROMAINS AU CŒUR DU VILLAGE ANCIEN

Lors de travaux d'assainissement sur la place du 11 novembre 1918, des tuiles et des dallages ont été mis à jour, sans doute des restes d'une ou plusieurs maisons gallo-romaines du II^e siècle. On y a trouvé aussi des éléments d'un système

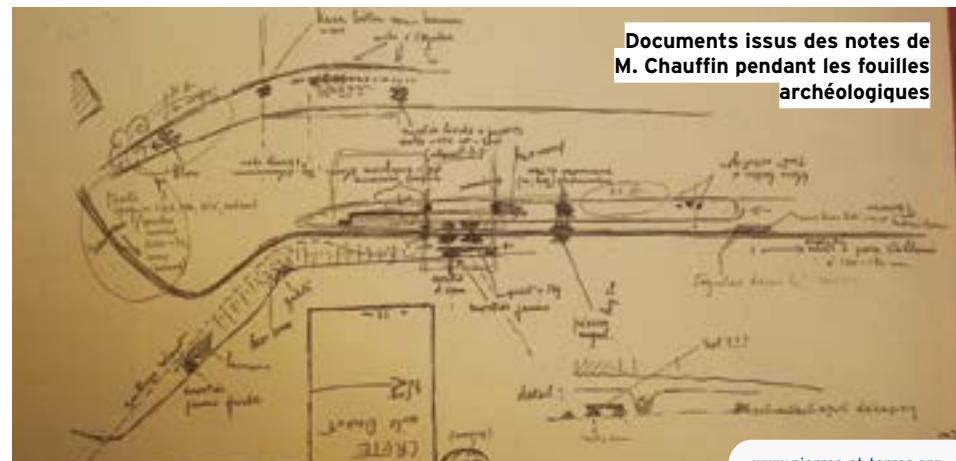
de chauffage par le sol utilisé par les Romains notamment dans les thermes et les bains, des plaquettes de marbre, des traces d'enduits peints, un fragment d'une colonnette en marbre sculpté, de très nombreux tessons de poteries, dont de la vaisselle de luxe, des fragments d'amphores, des ossements d'animaux domestiques (bœuf, porc ...).

Sur l'avenue du Driève, d'autres vestiges d'une ou plusieurs demeures du II^e siècle furent découverts : des fondations maçonnées, des canalisations, des poteries en bon état. Un fragment d'amphore porte sur l'anse l'estampille d'un potier d'Espagne du sud. Ces vestiges montrent la richesse des propriétaires des lieux.

LE TEMPS, LE PIRE ENNEMI DES ARCHÉOLOGUES

Le peuple gaulois Allobroges fut soumis par Rome à partir de 121 avant notre ère, et si on ne trouve pas trace de sa présence à Villefontaine, un habitat attribué au second âge de fer a été découvert dans les marais de la Verpillière, à La Verne, limitrophe de notre commune.

Le faible nombre de vestiges retrouvés peut s'expliquer par des destructions récentes (labours, aménagements, pillage ...). Le réemploi des matériaux de construction (zéro-déchet d'antan) a aussi certainement effacé des traces. Les édifices médiévaux (comme la maison forte du Layet par exemple) étaient d'abord construits avec les ruines de l'époque précédente.



Documents issus des notes de M. Chauffin pendant les fouilles archéologiques



LANCÉMENT DES TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

Deux nouveaux chantiers viennent de démarrer, et s'ajoutent aux grues déjà visibles en centre-ville.

La place du centre-ville, opération phare du grand projet Coeur de ville, le parking du centre Simone Signoret et la liaison entre ces deux espaces sont en cours de réalisation en ce printemps 2021.

UNE NOUVELLE PLACE CENTRALE

La place centrale est la pierre angulaire du grand projet Coeur de ville, qui vise à transformer le centre-ville de Villefontaine pour le rendre plus vert, plus accessible et plus attractif.

La nouvelle place du centre-ville sera totalement transformée avec des zones conviviales et intergénérationnelles, des espaces de jeux, des zones d'ombrage, une mise en lumière, le retour de l'eau...

A terme, le centre-ville de Villefontaine sera doté d'une place unifiée agréable, dimensionnée à l'échelle d'une commune de 19 000 habitants.

Le chantier qui vient de débuter concerne la première partie de la place, située face au Patio. Les deux autres parties, qui sont la partie de la place située en contrebas de l'Hôtel de ville et de la passerelle des droits de l'Homme, puis le parvis de l'Hôtel de ville, seront réaménagées entre 2022 et 2023.

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Villefontaine et sont prévus de février jusqu'à l'été.

LE PARKING ET LA LIAISON

Les travaux engagés, sous maîtrise d'ouvrage de la CAPI, concernent la totalité du parking du centre Simone Signoret et la liaison avec la place du centre-ville.

Le parking sera totalement réorganisé pour améliorer le stationnement et la circulation, et les conteneurs à déchets enterrés.

La nouvelle voie de liaison permettra de connecter la nouvelle place avec la rue Khal am Main, grâce à une voie de circulation qui passera sur la place Jean Jaurès et rejoindra le parking S. Signoret. Cette voie de circulation sera une zone de rencontre : les piétons sont prioritaires et la vitesse maximale autorisée pour les véhicules sera de 20 km/h.

Des places de stationnement minute seront créées le long de la nouvelle voie, pour un accès direct aux commerces.

Travaux prévus de février jusqu'à l'été.

PENDANT LES TRAVAUX

Les accès piétons sont maintenus, tout comme l'accès aux commerces, qui restent ouverts pendant toute la durée des travaux.

Les accès véhicules sont possibles pour accéder au parking de l'Hôtel de ville via la passerelle des droits de l'Homme, et au parking Hélène et Victor Basch via l'avenue de la République.

Le marché du mercredi matin est maintenu sur le parking de la piscine.

CHANTIER VERT

PRÉSERVER LES VÉGÉTAUX

Lors de l'aménagement de la voie provisoire qui a remplacé les quais de chargement de l'ex Casino, un cheminement piéton en gravier et une bande herbeuse ont été aménagés.

Dans le cadre des travaux actuels, cet axe provisoire est transformé en véritable voie de circulation.

La terre végétale ôtée au début du chantier a été redirigée vers les parcelles des jardins familiaux qui en avaient besoin.

Les arbres et arbustes qui avaient été installés dans la zone herbeuse ont été ôtés et mis en jauge. Cette méthode consiste à creuser une fosse dans la terre où sont étaillés les systèmes racinaires des végétaux, qui sont inclinés pour limiter leur prise au vent puis recouverts d'un mélange de terre léger.

De cette façon, les végétaux peuvent être conservés dans de bonnes conditions avant leur replantation définitive !



PORTRAIT

MARTIN GOUDABLE



Son endroit
préféré à Villefontaine
La place du village

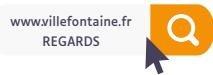


Ses moments clés
2011 : Mission à Los Angeles
2013 : Reprise d'une entreprise à Tahiti
2019 : EBS à Villefontaine
2020 : Prix de la meilleure reprise d'entreprise
décerné par la CCI



Ses réseaux
LinkedIn : [linkedin.com/in/martin-goudable-12947235](https://www.linkedin.com/in/martin-goudable-12947235)
web : www.eccobat.fr

Retrouvez l'interview intégrale
de Martin GOUDABLE, + de photos...





Martin Goudable, vous êtes le co-dirigeant de la société Ecco Bat Services (EBS), que vous avez repris en 2019. Quel est votre parcours ?

Je suis né à Lyon il y a 33 ans. Pour passer de Lyon à Villefontaine, il m'a fallu parcourir près de 45 000 km.

Comment ? Je suis né à Lyon, j'ai grandi à Vienne, puis j'ai intégré une école de commerce lyonnaise spécialisée en gestion d'entreprise.

En 2007, je suis parti au Danemark pour obtenir un master 1 en management de l'innovation et j'ai fini mes études à Paris, chez EDF, où j'ai mis en place une plateforme d'innovation participative, une sorte de boîte à idée numérique.

En 2011, mon master 2 en poche, je suis allé mettre en place cet outil à Los Angeles, au sein d'une entreprise de bâtiment. 6 mois après, j'ai été embauché à Lyon, en tant que consultant au sein d'une entreprise d'informatique. J'accompagnais des entreprises du CAC 40 à digitaliser leurs processus.

En 2013, le patron de la boîte américaine m'a rappelé pour me proposer de prendre la direction d'une de ses entreprises qui était en difficulté économique. Cette entreprise se trouvait en Polynésie. A 25 ans, j'ai donc débarqué à Tahiti. Cette expérience m'a énormément appris : le management d'équipe, l'optimisation des stocks, la gestion des conflits, la comptabilité analytique, la plongée, les indicateurs de performance, l'importance de l'humain dans l'entreprise, les jeux de pouvoir, le surf, les leviers pour améliorer la trésorerie, la négociation... en résumé, la gestion d'une PME.

5 ans après mon arrivée, l'entreprise était rentable et nous l'avons revendue à un grand groupe polynésien.

Une belle épopée autour du monde ! Mais alors, pourquoi être revenu par ici ?

Tahiti c'est le paradis, mais c'est aussi le bout du monde !

En 2017, j'ai décidé de rentrer en France pour me rapprocher de ma famille, des amis et me lancer dans la reprise d'entreprise.

J'ai embarqué mon cousin, Etienne Didelot, dans l'aventure, et nous avons cherché la perle rare.

Pourquoi avoir choisi EBS et Villefontaine ?

Tout d'abord, EBS est une entreprise du bâtiment : le secteur de notre cœur de métier à tous les deux.

Nous avons tout de suite senti le potentiel de cette PME composée de 20 salariés, dont la taille humaine et l'esprit familial nous ont séduit. C'est la somme des personnes qui la composent qui font de cette entreprise une belle expérience !

Ensuite Villefontaine, car lors de nos recherches et de nos échanges avec la CCI, nous avions apprécié la dynamique entrepreneuriale du territoire. En 2019, lorsque nous avons repris l'entreprise, The Village venait d'ouvrir, et j'ai découvert que de nombreux projets allaient prendre forme.

Enfin, la localisation de la ville me convient parfaitement : près de Vienne où j'habite, facile

d'accès grâce à la sortie d'autoroute, près de Lyon, des montagnes...

J'apprécie également l'esprit « village » qui règne ici, où toute le monde se connaît : lors de mon arrivée, j'ai rencontré les entrepreneurs de la commune en toute simplicité autour d'un café, un accueil qui me laisse un très bon souvenir !

Pouvez-vous nous présenter rapidement votre entreprise, implantée zone de la Cruizille ?

Notre cœur de métier, c'est la maintenance immobilière en menuiserie et serrurerie. Nous sommes organisés en 2 grands secteurs : le public et le privé.

Le secteur public, qui représentent 75 % de notre activité, est composé principalement des bailleurs. Nous travaillons avec 8 bailleurs sur le Nord-Isère, ce qui représente environ 80 000 logements sociaux. Nous effectuons pour leur compte toutes les opérations de maintenance liées à la menuiserie chez les locataires : volet bloqué, poignée coincée...

Nous travaillons également avec les collectivités locales, dont la commune de Villefontaine, pour laquelle nous réalisons des travaux de remplacement de menuiserie. Le dernier chantier en date est celui du groupe scolaire Le Ruisseau (GS 13), où nous avons remplacé toutes les menuiseries, ce qui a permis d'améliorer nettement les performances énergétiques du bâtiment.

Notre second secteur est ce que nous appelons le privé, composé d'entreprises et de particuliers.

Il est différent dans le sens où nos prestations sont plus complètes : là où nous intervenons uniquement sur les menuiseries dans le public, nous proposons aux privés des offres qui vont de la maçonnerie (création de dalles, ouverture des murs..) en passant, bien évidemment, par la menuiserie (pose de fenêtres, volets...).

Qu'avez-vous apporté à l'entreprise depuis votre arrivée ?

J'ai surtout travaillé à la structuration interne, et à l'optimisation des process.

Pour les bailleurs, j'ai mis en place un outil numérique qui permet de simplifier et d'assurer un suivi de toute la procédure de traitement des demandes, depuis le signalement du dysfonctionnement par le locataire jusqu'à la facturation finale.

Je suis également sensible à la question environnementale : tous nos déchets sont triés, et le cœur de notre action, qui est la maintenance des menuiseries des parcs de logements, a pour objectifs de réparer l'existant, et non pas de remplacer par du neuf à tout prix.

Quels sont vos projets ?

Pour nos clients privés, je travaille actuellement au développement de nouvelles offres, qui seront lancées d'ici la fin de l'année.

Un nouveau site Internet est également prévu d'ici la fin de l'année, avec un accès privé pour nos bailleurs, qui verront, eux aussi, leurs procédures se simplifier.



L'ÉTANG DES CIGALES

L'association l'Étang des cigales, créée en 2017 à Villefontaine, est un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire.

Il s'agit d'une groupe de citoyens qui met en commun son épargne pour financer des projets qui répondent aux critères de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire.

Dernier projet en date pour nos cigalières villards : la participation au financement du café resto associatif installé au sein du pôle Économie Sociale et Solidaire de Servenoble.

LE MOUVEMENT DES CIGALES

Issu de l'Économie Sociale et Solidaire, dans les années 80, le mouvement des CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) s'est construit sur le constat qu'il est possible pour de simples citoyens d'accompagner celles et ceux qui se lancent dans la grande aventure de la création ou du développement d'entreprise.

L'association est organisée avec une fédération nationale subdivisée en associations régionales, qui soutiennent la création de clubs de CIGALES sur leur territoire. Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, une cinquantaine de CIGALES sont présentes.

Les CIGALES sont des clubs de financement citoyen qui investissent dans de petites et moyennes entreprises, coopératives, associations de leur quartier, ville, département ou région. Outre l'aide financière, les membres du club apportent leurs compétences, expertises et réseaux.

Chaque club comporte de 5 à 20 membres, les « cigalières », actifs pour une durée de 5 ans d'investissement, renouvelable une fois.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE CIGALES

Les cigaliers choisissent les projets à soutenir en toute autonomie, collectivement et démocratiquement.

Investisseurs dans leur bassin de vie, ils se réunissent plusieurs fois par an pour rencontrer les porteurs de projets et étudier les dossiers de création d'activités.

Lors des rencontres, les cigaliers vont étudier l'état d'avancement du projet, sa viabilité et évaluer s'il correspond aux valeurs qu'ils défendent :

- l'économie de proximité,
- la création de liens sociaux,
- le respect et la protection de l'environnement,
- le développement d'emploi et l'insertion professionnelle.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET DES PORTEURS DE PROJET

Les clubs CIGALES accompagnent l'entrepreneur dans la réussite humaine et économique de son entreprise en agissant à plusieurs niveaux :

- Le soutien financier, qui prend des formes différentes selon le statut juridique du projet (part dans le capital pour une entreprise, apport avec droit de reprise pour une association...). La somme investie pour aider les projets à prendre leur envol est de 2 000 € en moyenne, et limitée dans le temps. Les fonds proviennent de la mise en commun de l'épargne de chaque cigalier.

- L'accompagnement et le suivi des projets, par 2 cigaliers identifiés sur chaque projet, qui participent activement à son déploiement et son suivi.

- Un réseau de partenaires via le réseau personnel de chaque cigalier et celui du mouvement national et régional des CIGALES.

- Un effet levier auprès des autres partenaires des porteurs de projets comme les établissements bancaires, mais également les autres clubs de cigales de la région, qui peuvent se raccrocher au projet .

L'ÉTANG DES CIGALES DE VILLEFONTAINE

Chaque club de CIGALES a son propre nom : Les Cigalpes à Grenoble, les Cigales du lac à Annecy, Cigaluire à Caluire-et-Cuire...et l'Etang des cigales à Villefontaine !

Né en 2017, l'Etang des cigales compte aujourd'hui 13 membres, dont le territoire d'intervention se situe dans un rayon d'environ 25 km autour de Villefontaine, soit environ le périmètre de la CAPI.

Depuis sa création, l'Etang des cigales a financé 4 projets :

- NID'energies - une centrale villageoise sur la CAPI et les Vals du Dauphiné dont l'activité principale est l'installation de grandes surfaces de panneaux solaires visant à générer de l'énergie verte, revendue par la suite. Vous pouvez d'ailleurs voir une installation aux Fougères, sur les toits du bâtiment abritant la crèche intercommunale.

- L'atelier paysan, une coopérative d'auto-construction à Renage. Cet organisme développe les pratiques liées à l'agriculture grâce à un bureau d'étude qui conçoit des plans de machines en réponse aux besoins exprimés par les agriculteurs, et leur propose également des formations.

- Les Coopains, une boulangerie solidaire à Vienne.

- Le café resto associatif du Pôle ESS (Économie Sociale et Solidaire) de Villefontaine, avec l'association la Caravane des possibles. Ce café-restaurant associatif, qui à vu le jour suite à un appel à projet lancé par la ville, devrait ouvrir ses portes dès que la situation sanitaire le permettra.

CIGALES CHERCHE FOURMIS !

L'Etang des cigales est à la recherche de nouveaux projets à accompagner !

Vous désirez créer votre activité sur le territoire et êtes convaincus qu'un accompagnement financier et humain vous est utile ?

N'hésitez pas à les contacter !



ZOOM L'ÉCONOMIE Sociale & Solidaire

La réhabilitation du centre commercial de Servenoble en pôle ESS : pour une ville plus inclusive

Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ?

Selon l'Observatoire national de l'ESS, en novembre 2019, l'Économie Sociale et Solidaire représente 2,4 millions de salariés, soit 14 % de l'emploi salarié privé. Les entreprises de l'ESS ont créé 71 100 emplois entre 2010 et 2018.

Encadrée depuis la loi du 31 juillet 2014, l'ESS peut prendre de multiples formes. En effet, ce concept désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion coopératifs et participatifs, dont les bénéfices réalisés sont strictement encadrés.

Découvrir le Pôle ESS de Villefontaine

En transformant le centre commercial de Servenoble en espace de référence de l'Économie Sociale et Solidaire, la Ville a entamé une démarche collective pour proposer aux habitants un lieu de vie social et solidaire.

Déjà implantés, l'épicerie Le Panier de Léontine et le café associatif géré par La Caravane des possibles donnent déjà un aperçu de ce pôle, qui sera prochainement enrichi par de nouveaux acteurs accompagnés par la Ville.



1 ACCÉDER AU NUMÉRIQUE EN LIBRE-SERVICE



2 CAPTURER VOTRE VILLE

Une activité ? Une promenade ? Un paysage ? ...

Partagez vos plus belles photos de Villefontaine sur nos réseaux sociaux !



Ville de Villefontaine



communication@mairie-villefontaine.fr



3 FINANCER SON PERMIS

Vous êtes dans un parcours d'insertion professionnelle ? Et vous êtes chef(fe) de famille monoparentale ou vous avez moins de 30 ans ?

La ville vous propose, sous conditions, une bourse d'un montant de 200 € à 600 € pour financer votre permis de conduire dans l'auto-école de votre choix à Villefontaine, après avoir réussi votre examen du code de la route.

Pour en bénéficier, rien de plus simple ! Il suffit de déposer un dossier auprès du Bureau Information Jeunesse (BIJ).

En contrepartie, et afin de participer à la vie collective et d'aider à votre tour des personnes dans le besoin, il vous faudra réaliser entre 20 et 40 heures de bénévolat (selon les conditions) dans une association à caractère social ou humanitaire de Villefontaine.

Infos sur www.villefontaine.fr

D'autres dispositifs d'aides au permis sont mis en place par le Département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône-Alpes. N'hésitez pas à vous orienter auprès de votre conseiller.

SENSIBILISER GRÂCE À « TOUS AU COMPOST ! »

4

Vous souhaitez réduire de près de 30 % le volume de vos poubelles ?

Vous souhaitez faire pousser vos légumes ou vos plantes vertes avec un produit naturel et gratuit ?

Vous souhaitez éviter que vos déchets organiques soient incinérés ?

Vous souhaitez faire vivre votre quartier, partager un projet avec vos voisins ?

Vous souhaitez tout savoir sur le compost ?

Cette semaine du compostage est faite pour vous !

Les ateliers « customiser son seau à compost » et « démarrer son compost à la maison/utiliser un composteur de quartier » auront lieu sur réservation au 04 74 96 52 22 (place limitée) :

• 7/04 à 14h : au composteur collectif à Servenoble (montée du Vernatay)

• 7/04 à 14h : au composteur collectif des Roches (impasse des Eturnaux)

• 10/04 à 10h : au composteur collectif au Mas de la Raz (impasse Vincent Scotto)

Vous pouvez aussi réserver votre composteur (30 €, par chèque ou espèces uniquement, nombre limité) auprès du SMND à contact@smnd.fr et venir le récupérer à l'une des 3 dates proposées.

Tout le programme sur : www.semaineducompostage.fr et sur le site de la ville : www.villefontaine.fr



Les ateliers sont susceptibles d'être reportés ou annulés selon l'évolution des mesures sanitaires.

5 FAIRE DU SPORT EN PLEIN-AIR !

Avec l'arrivée des beaux jours, profitez des agrès du parcours sportif plein-air en sécurité, même en période de restriction sanitaire.

Avec un itinéraire qui relie le centre-ville et le quartier des Roches en passant par le parc du Vellein, ce parcours mêle Fitness, Street Work Out, musculation de rue et Parkour.

Les consignes d'utilisation de chaque agrès sont visibles sur les panonceaux accolés, vous pouvez aussi avoir les détails des exercices via l'application « freetness » ! Il vous suffit de la télécharger gratuitement puis de sélectionner l'agréès sur lequel vous souhaitez travailler, pour commencer

une séance d'entraînement connectée.

Retrouvez les infos sur le dépliant disponible dans tous les accueils de la commune.

Infos : www.villefontaine.fr/sports-et-loisirs/parcours-fitness-plein-air



6

DÉCOUVRIR LA BIENNALE DU CIRQUE

La Biennale de Cirque CAPI, c'est un spectacle en accès libre et gratuit dans chacune des 22 communes de la CAPI. Assistez à cet évènement familial pour tous, petits et grands, du 25 mai au 6 juin.

Retrouvez la Biennale de Cirque CAPI à Villefontaine :

Samedi 29 mai

17h30 au Théâtre du Vellein - GRATUIT

LES MOISSONS - Jonglage

Création participative avec les jongleurs du Collectif Petit Travers et 25 amateurs du territoire, qui ont développé à partir du jonglage un imaginaire et une poésie du geste.

**19h Place de l'Europe (Les Fougères) - GRATUIT
ENVÀ - Amer i Àfrica circ cia - Acrobaties**

Entre acrobatie, émotion, intensité et humour deux personnages tentent d'évoluer face à un mur de paille.

Vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 juin

Un grand rassemblement festivalier foisonnant de propositions sur le site du Vellein :

- Des spectacles sous chapiteau, en salle et en plein air, dans le Parc du Vellein
- Des spectacles pour les enfants et des ateliers de cirque en famille
- Une fanfare survitaminée et euphorisante, SopaLoca
- Une hôtesse d'accueil légèrement allumée, Rosemonde
- Un barbecue géant vendredi 4 juin de 19h30 à 21h30
- Restauration possible sur place avec foodtrucks et lieux de convivialité (selon les conditions sanitaires en vigueur)

Ouverture de la billetterie lundi 26/04

Renseignement/réservation : 04 74 80 71 85 ou sur www.levellein.capi-agglo.fr

 Le Vellein, scènes de la CAPI
Avenue du Driève - Villefontaine

En raison de la crise sanitaire, le Troc aux plantes est susceptible d'être annulé selon l'évolution des mesures sanitaires. + d'infos sur www.villefontaine.fr

Troc aux plantes



ÊTRE ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est dangereux pour la santé. La région Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement touchée mais chacun peut agir à son niveau

Propriétaire ou occupant d'un terrain, vous devez intervenir :

- Végétaliser les surfaces nues pour prévenir la pousse
- Nettoyer et entretenir régulièrement
- Arracher avant la floraison, entre juin et août

Si vous apercevez de l'ambroisie sur un terrain qui ne vous appartient pas, vous pouvez en parler au propriétaire, si vous le connaissez, ou vous pouvez signaler la présence d'ambroisie via l'application **GPS Invasives et Nuisibles**.

La commune mène un large plan d'action pour lutter contre l'ambroisie.

N'oubliez pas, l'ambroisie adore les terrains nus.
Alors plantez des fleurs, cela empêchera l'ambroisie de pousser !

8



7

TROQUER SES PLANTES

Le Troc aux plantes est de retour pour une édition printanière !

RDV samedi 17 avril de 8h à 12h rue du midi, près du CCAS.

Cette matinée sera une belle occasion pour vous de partager des richesses végétales, de rencontrer d'autres jardiniers (amateurs ou expérimentés) et d'encourager la biodiversité.

La richesse du troc dépend de la participation de chacun... alors tous à vos bêches !

9

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Retrouvez les prochains grands évènements dans votre ville !

- Carnaval : 9/04 et 10/04
- Rendez-vous aux jardins : 4/06, 5/06 et 6/06
- Fête de la musique : 21/06
- Roches en couleurs : 26/06

Les actualités et évènements prévus sont susceptibles d'être reportés ou annulés selon l'évolution des mesures sanitaires

Suivez nos événements : www.villefontaine.fr/agenda



LYON AÉROPORT, ACTEUR ENGAGÉ POUR SON TERRITOIRE



ENGAGEMENT POUR UNE CROISSANCE DURABLE

- Lyon Aéroport s'engage à **diviser par deux ses émissions de CO2 d'ici 2025** et atteindre la **neutralité carbone nette en 2030**
- **Une préservation de la biodiversité** dont la création de **85 ha de biotope préservé**, permettant à **74 espèces protégées** de rester sur le périmètre aéroportuaire
- **Une protection renforcée de la ressource en eau** : plus aucun produit phytosanitaire utilisé, gestion de la nappe phréatique en partenariat avec les collectivités locales, etc.
- **Une concertation permanente** avec les élus locaux et les associations de riverains



ENGAGEMENT POUR LE TERRITOIRE

- **Partenariats** : Lyon Aéroport soutient des centaines d'associations de communes riveraines et plusieurs événements de son territoire (Biennale d'art contemporain, Musée des Confluences, Festival Plane R Fest, Course des 3 étangs, Festival Karavel, etc.)
- **Impact économique** de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry : 5 660 emplois directs et 480 M€ de contribution au PIB



LYON AÉRO EMPLOI : TRAVAILLER À L'AÉROPORT

En sa qualité d'acteur économique majeur, Lyon Aéroport fait de l'emploi des riverains l'une de ses priorités. RDV sur le site :

www.lyon-aero-emploi.com



CABINET MÉDICAL DE L'AÉROPORT

Vous cherchez un médecin de garde la nuit, ou le week-end ? Le cabinet médical de l'aéroport est ouvert 7/7, de 8h à 22h, niveau 0 du bâtiment de l'Arc, entre les Terminaux 1 et 2. (Parking Minute T2 gratuit).



INFOS COVID-19

Le centre de tests RT-PCR et antigéniques est ouvert aux riverains de l'aéroport de Lyon tous les jours de 8h à 17h sauf le jeudi de 8h à 17h. (évolution des horaires possible, info sur : www.lyonaeroports.com) (Parking Minute T2 gratuit).

SUPER U

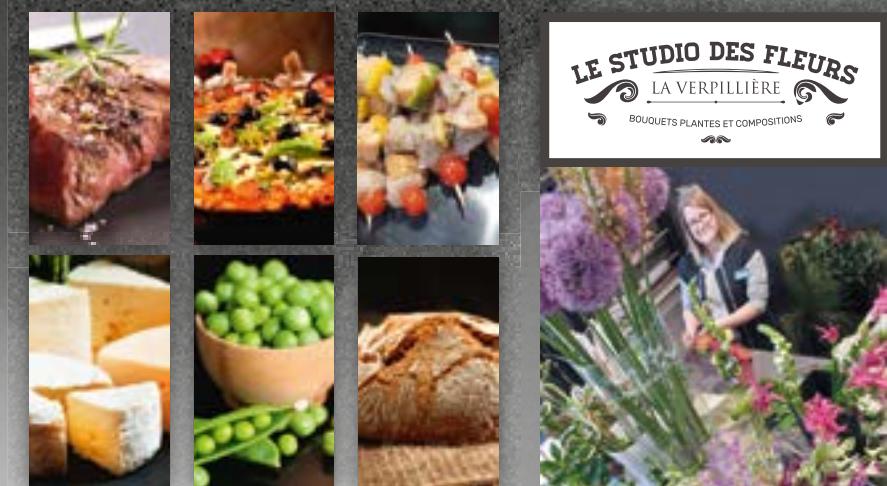


Porte de l'Isère
La Verpillière

Tél : 04 74 95 28 70

www.superu-laverpilliere.com

Prix
Choix
Fraîcheur
Qualité



À votre service

U DRIVE
coursesu.com

U BILLETTERIE
SPECTACLES



OUVERT DE 8 H 30 À 20 H
& LE DIMANCHE MATIN

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS

magasins-u.com



Martinet RCS Vienne 401 089 461

suggestion de présentation

Le taboulé
inimitable du
traiteur intraitable.



www.martinet.fr



POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. www.mangerbouger.fr



BIEN VIVRE À VILLEFONTAINE

AGIR, AVANT TOUT...

La crise sanitaire sans précédent amène l'exécutif national à prendre des mesures qui donnent l'impression de naviguer à vue. Depuis un an, les communes doivent mettre en œuvre des mesures sanitaires très contraignantes et parfois même incohérentes, mais il est cependant de notre devoir de les appliquer et de les faire appliquer. Il semble que l'Etat a enfin compris que pour mieux combattre la crise, se reposer sur la force d'intervention des collectivités était une option à ne pas écarter. Elles ont en effet démontré leur réactivité, leur agilité, et donc une efficacité spécifique au niveau local de la protection des personnes à la distribution des masques et aux campagnes de dépistage.

Peut-être aurons-nous une campagne vaccinale à mettre en place. Mais pour le moment tout comme vous, nous n'en savons encore rien.

Effectivement, la gestion de la crise se fait au jour le jour. Depuis le 25 janvier, nous avons dû mettre en œuvre un nouveau protocole sanitaire dans nos cantines. En raison de l'obligation qui est faite de ne pas mélanger les élèves de classes différentes, et d'une règle de distanciation de deux mètres entre les groupes d'élèves, les consignes deviennent de plus en plus difficiles à appliquer.

L'Etat n'a conduit aucune concertation avec les collectivités, qui nous aurait permis d'exposer les difficultés liées aux locaux, aux personnels. Nous aimerions pouvoir mieux vous expliquer ce qui nous conduit dans les choix que nous devons faire, parfois du jour au lendemain, mais la crise rend impossible les réunions publiques. Le maire et l'adjoint aux affaires scolaires ont pu néanmoins rencontrer en très petits groupes les parents qui le souhaitaient et ils sont allés prendre des repas dans différents groupes scolaires, pour vérifier la qualité des plats servis et voir comment les enfants vivaient ces nouvelles dispositions.

Les communes doivent aussi supporter financièrement la crise : des frais de personnels supplémentaires à déployer, des frais de matériels de désinfection ou encore l'augmentation des prix du repas de la cantine liée aux frais de personnels et de packaging.

A Villefontaine, les familles n'auront pas à supporter ces surcoûts qui seront pris entièrement en charge par la commune.

Nous ne savons pas quand nous sortirons de cette crise, mais une chose est certaine, il faudra gérer l'après !

Il se peut que les animations, les activités ne soient pas encore totalement libres.

En attendant de grands travaux s'achèvent et d'autres débutent :

- le Patio est en cours de finalisation, restent à faire les aménagements intérieurs ;
- les travaux du centre-ville commencent et vont transformer totalement le centre ;
- les travaux de rénovation du groupe scolaire Galilée démarrent pour plusieurs mois.

La crise ne permet pas de vous proposer des réunions publiques pour vous présenter ces projets et échanger avec vous, et nous le regrettons, mais notre groupe est à votre écoute.

Vous pouvez nous contacter à bienvivreavillefontaine@gmail.com

AVENIR VILLEFONTAINE ECOLOGIE CITOYENNE

BUDGET COMMUNAL 2021 : SURTOUT QUE RIEN NE CHANGE !

A l'heure de rédiger cet article le budget 2021 n'a pas été communiqué aux conseillers municipaux, mais les intentions du Maire ont été dévoilées lors du débat d'orientation budgétaire le 8 février.

La majorité n'ayant pas changé de méthode, le mandat 2020-2026 sera donc la copie conforme du précédent : services publics municipaux sans moyens et investissements à minima.

Services municipaux sous pression et sans moyens

Le Maire persiste à financer les travaux sans emprunt. L'autofinancement est très élevé (60%) mais c'est au prix d'une pression très forte sur les services municipaux contraints de travailler avec des moyens en baisse (-5% en 2021) alors même que la situation sociale de nombreux villards est aggravée par la crise sanitaire et économique.

Le Maire et ses Adjoints sont muets sur l'accompagnement des plus fragiles face à la crise : intérieurs et travailleurs non qualifiés, jeunes en fin de scolarité, familles, ...

Et pas de proposition pour la relance de la vie sportive, culturelle et associative après la période de restriction que nous vivons.

Notre groupe propose une action municipale ambitieuse : Relance de la consommation avec le « Chèque Conso Villefontaine » destiné aux familles à dépenser dans les commerces de notre ville ; Accompagnement renforcé des jeunes avec la Mission locale Nord-Isère ; Création d'

hôtel d'entreprises artisanales ; Festival de la création avec les artistes villards amateurs et professionnels ; Semaine des sports permettant à chacun de découvrir un ou plusieurs sports ; ...

Investissement sans dynamisme

Financer les investissements par les seules économies implique de limiter les ambitions. Les investissements pour le mandat se réduisent à 24 M€, dont 1/4 pour 2 bâtiments : le groupe scolaire Galilée (GSI) et l'Hôtel de Ville.

Alors que les conditions de crédit sont très favorables, nous nous étonnons que le Maire persiste à vouloir financer en 1 an les travaux qui profiteront à notre ville pendant 30 ans. Le recours plus dynamique à l'emprunt permettrait la mise à niveau des bâtiments municipaux qui souffrent de sous-entretien et la réduction de la consommation d'énergie.

Chacun le voit dans son quartier : les rues se dégradent, les bancs s'abîment (quand il y en a) et l'éclairage public est déficient. Il est temps d'engager un plan d'investissement pour nos places, nos rues et nos parcs afin que Villefontaine retrouve une « Qualité de Ville » !

Nous vous assurons de notre plein engagement pour Villefontaine.

Jean-Noël SALMON, Anne VERJUS, Khalid HALLOUL, Céline DUMOULIN, Aïcha SAGIROGLU

Retrouver notre actualité sur Facebook : [AVEC Villefontaine](https://www.facebook.com/avecvillefontaine)

PLUS BELLE LA VILLE

DES CHANTIERS QUI NOUS FONT DECHANTER

Souvenons-nous, depuis les caisses du nouveau Casino, il était possible de voir les collines environnantes. Ce n'est plus le cas et bientôt, on sera même privé de la vue sur le ciel. Les murs des immeubles en construction dans le centre-ville se font de plus en plus hauts, le Fellini disparaît, étouffé par les constructions voulues par la municipalité. Saviez-vous que dans le prolongement est prévu encore un autre programme immobilier ? Il enfermera définitivement l'espace et nous rendra encore plus mal à l'aise. Ce n'est pas le dessin que nous avions espéré pour Villefontaine.

« L'intention d'un homme, c'est son action » dit la petite phrase. Il ne suffit pas de déclarer s'intéresser à la nature pour satisfaire une population en attente, il faut agir en accord. Villefontaine subit en ce moment une urbanisation cauchemardesque déjà vécue par le passé. Du centre-ville au village, côté cimetière, côté Vellein, côté Ginet, côté Berthet, on pose les fondations d'un désastre. Qu'importe les charmilles quarantaires pourvu que les promoteurs s'activent.

On attend avec plus d'impatience la rénovation des groupes scolaires, qui sont dans un état alarmant depuis de nombreuses années. Hélas, moins de volontaires pour prendre en charge ces chantiers : les consultations sont longtemps restées sans réponse par les entreprises.

A Villefontaine, sur la moindre parcelle, aussi petite soit-elle, on verra une maison pousser. Qu'importe que cela crée une promiscuité qui deviendra possiblement insupportable demain, la bétonnière s'active dans la ville nature.



Bureau : 04 74 95 57 77



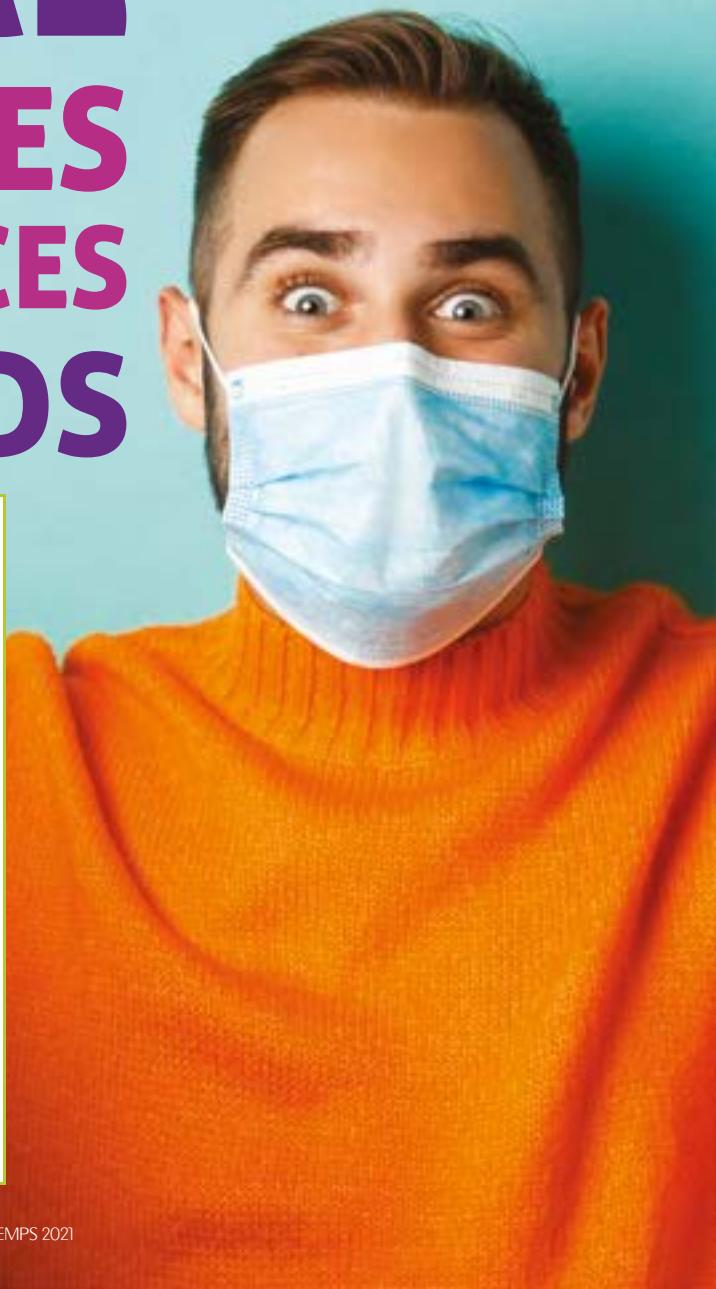
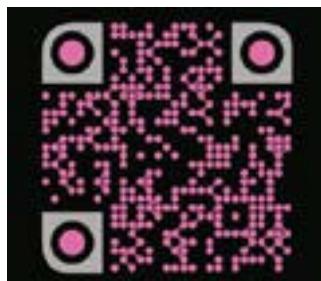
Véhicules
06 07 59 30 38

Accueil aéroport - Gares - Médical assis
Chimio - Dialyses - Rayons
Tous services - Colis urgents

Conventionné Sécurité sociale

J'ACHÈTE LOCAL DANS MES COMMERCES VILLARDS

DÉCOUVREZ
VOS COMMERCES DE
PROXIMITÉ
&
RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE
DE LA VILLE :
[WWW.VILLEFONTAINE.FR/
INFOS-COMMERCES](http://WWW.VILLEFONTAINE.FR/INFOS-COMMERCES)



Villefontaine

Connectée par nature

CARNAVAL

LES 9 ET 10 AVRIL 2021

NOTE

**TES PEURS SUR
UNE FEUILLE A4
ET VIENS LES JETER
DANS LA BOUCHE DU
MONSTRE...**

LE 09/04

DE 16H30 À 17H45

**> PLACE PIERRE MENDÈS
FRANCE**

LE 10/04

DE 10H À 17H45

**> PLACE PIERRE MENDÈS
FRANCE**

